



Communiqué de **PRESSE**

Rennes, les 13 & 14 février 2020

Budget 2020 : 1,6 milliard d'€ dont 655 M€ d'investissements Investir massivement et accélérer les transitions

En hausse de 3,6 %, le budget 2020 de la Région Bretagne se traduit par un effort d'investissement massif encore jamais atteint : 655 M€, soit 40,6% des dépenses globales, en faveur d'une Bretagne sobre, équilibrée et solidaire. Lycées, déploiement de la fibre optique, transports en commun, ports et aéroports, revitalisation des centres-villes et centre-bourgs... Au côté des 59 intercommunalités bretonnes, la Région est devenue un acteur incontournable dont les projets de développement et d'aménagement contribuent aux indispensables transitions, portées par la dynamique Breizh COP.

La Région, premier investisseur public en Bretagne

Avec un montant d'investissement en **progression de 15%** cette année, la Région est devenue le **premier donneur d'ordre** sur le territoire, en termes de **commande publique**. Un effort remarquable alors même que la collectivité voit ses recettes **diminuer de 70 M€, du fait du retrait, effectif en 2020, de la compétence apprentissage**.

Elle réussit donc l'équation d'investir massivement dans ses **grands chantiers** (travaux et plan Énergie dans les lycées, infrastructures portuaires et ferroviaires, RN 164, phase 2 de Bretagne Très Haut Débit...), tout en maîtrisant ses **dépenses de fonctionnement** (-3,2% par rapport à 2019).

Investir dans les compétences

Si les indicateurs économiques s'améliorent en Bretagne, la Région, pleinement compétente en matière de **développement des entreprises**, d'**orientation** et de **formation**, porte une responsabilité majeure : celle d'accompagner et d'insérer les **personnes les plus éloignées de l'emploi**, au premier rang desquelles les **jeunes**, les **seniors** et les **chômeurs de longue durée**.

Pour ce faire, elle s'appuie sur les **offres de formation Prépa et Qualif**, financées en partie via le **PRIC**, Pacte régional d'investissement dans les compétences (**51 M€ en 2020**) conclu avec l'État.

Ces dispositifs permettent aux publics en difficulté de se remettre à niveau, de **gagner en qualification**, notamment dans les **usages numériques**, et de répondre ainsi aux besoins en recrutement des entreprises bretonnes.

Déployé sur tout le territoire, le **service public IDÉO** coordonné par la Région aidera les Bretonnes et les Bretons à s'orienter et à s'informer sur les métiers de demain, via une plateforme internet et des espaces d'accueil.



Que ce soit en matière de formation tout au long de la vie ou dans toute autre action publique, la Région s'engage à se rapprocher de ses concitoyens, d'où la volonté de **s'implanter davantage dans les territoires** pour y créer une **proximité nouvelle**, via **7 antennes locales**.

Nouveaux contrats en vue avec l'Europe, l'État, les EPCI

2020 est aussi, pour la Région, la dernière année des contrats conclus avec l'Europe, l'État et les territoires, avant qu'une nouvelle contractualisation ne se mette en place en 2021.

Gestionnaire d'une partie des **fonds européens**, la Bretagne se distingue par un **haut niveau de consommation** des crédits venant de Bruxelles, ce qui représente un atout certain dans les **négociations post-2020**.

CONTACTS : SERVICE PRESSE | Tél. : 02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Rose-Marie Louis (06 88 92 04 53) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Julien Lagache (07 87 21 88 97)

www.bretagne.bzh/espace-presse | [@bretagne_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)

Côté État, un an après la signature du **Contrat d'action publique pour la Bretagne** et du **Pacte d'accessibilité**, la Région reste attentive et vigilante quant aux engagements de l'État sur les **mobilités**, les infrastructures de **transports** et le **numérique**, alors que démarrent des discussions en vue du prochain **Contrat de plan**.

Enfin, les 21 contrats Europe-Région-Pays vont laisser la place à une **nouvelle génération de partenariats** qu'il reste à définir **avec les 59 intercommunalités** bretonnes, dans le cadre du **SRADDET**, Schéma régional d'aménagement, de développement et d'égalité des territoires, voulu par la loi NOTRe et voté en novembre 2019.



Mettre en œuvre les engagements de la Breizh COP

Le budget 2020 est aussi le premier qui intègre pleinement les **six engagements** de la Breizh COP pour le climat, **fil rouge transversal** que la Région décline désormais dans toutes ses politiques, afin d'accélérer les indispensables transitions :

- > bien-manger pour tous (voté en décembre 2019),
- > stratégies numériques responsables (voté ce jour)
- > mobilités solidaires et décarbonées,
- > transitions énergétique et climatique (voté fin 19),
- > préservation de la biodiversité & des ressources,
- > cohésion et équilibre des territoires.

Un quart du budget est ainsi consacré aux actions relevant de ce projet d'avenir et de ses **38 objectifs**.

Quelques chiffres à retenir

(intégrant les frais de fonctionnement et de structures)

- ♦ **La Région, employeur** : au 1^{er} janvier 2020, **3 900 personnes** travaillent dans les services, les 115 lycées publics (2 400 agents), les ports, le long des canaux... et sur l'ensemble du territoire.
- ♦ **42,3 % du budget** (680 M€) consacré à **l'éducation et la formation** (lycéens, demandeurs d'emploi...)
- ♦ **23 % (370 M€) aux transports et aux mobilités**,
- ♦ **12,5 % (202 M€) à l'économie** (développement des entreprises, innovation, agriculture, mer).
- ♦ **51 € par cheval vapeur**, c'est le taux inchangé de la **taxe sur les cartes grises**, dernier levier fiscal à disposition des Régions, qui représente pour la Bretagne une **recette d'environ 126 M€**. Les véhicules propres en sont exonérés à 50 %.

Quoi de neuf en 2020 ?

- ♦ **Fibre optique pour tous** : lancement de la **phase 2 du programme Bretagne à Très Haut Débit** porté par le syndicat mixte Mégalis, qui vise à fibrer tout le territoire d'ici 2026, à raison de 100 à 150 000 prises installées par an.
- ♦ **Aménagement du territoire** : création d'une **foncière régionale**, filiale de Sembreizh. Avec la Banque des Territoires et l'Établissement public foncier, cet outil au service des communes se positionnera sur le renouvellement urbain et les centralités, là où le privé n'intervient pas.
- ♦ **Innovation sociale** : lancement, avec Bpifrance, de **FISO Bretagne**, fonds d'innovation sociale visant à aider une trentaine de start-ups de l'ESS en phase d'amorçage.
- ♦ **Enseignement supérieur et recherche** : création, avec l'État, d'un groupement d'intérêt public (GIP) pour une gestion commune des **ressources numériques** des universités et grandes écoles : c@mpus numérique, réseau ultra haut débit, stockage des données...
- ♦ **Orientation et information sur les métiers** : déploiement du **service public Idéo** à travers la mise en place d'espaces d'accueil dans toute la Bretagne et l'ouverture d'une plate-forme internet.
- ♦ **Lycées** : pose de la première pierre, en avril, du **futur lycée public de Ploërmel** et ouverture, en septembre, du **lycée Simone-Veil à Liffré** (1 200 élèves).
- ♦ **Pass Ressources Pédagogiques** : effort renforcé en faveur des dispositifs innovants alloués aux lycées et à leurs élèves (5 M€ dont 1,2 M€ fléchés sur des **outils numériques adaptés**).
- ♦ **Transports** : gamme tarifaire unifiée sur le territoire à partir de septembre pour les transports scolaires (120 €/an) avec possibilité pour les jeunes de bénéficier de l'offre **Scolaire +** (80 €/an) sur l'ensemble du réseau **BreizhGo**, sauf en juillet et en août.
- ♦ **Nouvelles mobilités** : lancement d'un appel à manifestation d'intérêt auprès des entreprises pour les inciter à soutenir, avec l'aide de la Région, le **covoiturage de leurs salariés**.
- ♦ **Transition énergétique** : déploiement du Service public d'accompagnement à la **rénovation énergétique** (SARE), pour informer sur tout le territoire 62 500 ménages et en accompagner 12 500 dans la réalisation de leurs travaux, d'ici 2023.
- ♦ **Ressources** : adoption, après enquête publique, du **Plan régional de prévention et de gestion des déchets** (PRPGD).
- ♦ **Biodiversité** : première année d'exercice de l'Agence bretonne de la biodiversité et lancement d'un appel à projets visant à créer **4 réserves naturelles régionales**, en plus de 9 déjà existantes.
- ♦ **Eau** : installation de **l'Assemblée bretonne de l'eau**, qui se substituera à la Conférence bretonne de l'eau et des milieux aquatiques (CBEMA). Cette instance sera en mesure de débattre et de voter des contributions et motions sur des sujets tels que la future programmation des fonds européens.
- ♦ **Tourisme** : adoption d'un nouveau **schéma régional** de développement touristique et de loisirs pour la période 2020-2025, autour d'un diptyque **identité** et **transitions**.
- ♦ **Patrimoine** : ouverture d'un appel à projets sur **l'hébergement patrimonial** pour donner une 2^e vie à des lieux d'exception et lancement d'une enquête d'inventaire sur le **patrimoine des ports**.
- ♦ **Voies navigables** : lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour susciter des initiatives en faveur d'une **nouvelle offre sur l'eau accessible à tous**, combinant hébergement, services à terre et bateau électrique.
- ♦ **Culture** : organisation d'une grande exposition sur **l'art aborigène** au Musée des Beaux-arts de Rennes dans le cadre de la coopération avec **l'Australie méridionale**.
- ♦ **Identité** : réserve d'un crédit de 100 000 € pour aider à l'organisation d'un **référendum** sur la réunification d'une **Bretagne à 5 départements**.

REGION BRETAGNE - BUDGET PRIMITIF 2020

→ Comparaison des crédits par orientation stratégique

	en euros							
	CP d'investissement		CP de fonctionnement		Total des CP		BP 2019	BP 2020
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020		
I - Pour un aménagement équilibré, garant de la cohésion, de la performance et de la solidarité territoriale	45 674 500	61 953 100	7 100 800	7 118 500	52 775 300	69 071 600		
III - Pour une économie dynamique au service de filières fortes et créatrices d'un emploi durable	126 668 400	141 567 900	53 601 500	48 210 500	180 269 900	189 778 400		
Faire émerger l'activité et soutenir l'innovation	11 500 000	12 850 000	22 300 000	20 300 000	33 800 000	33 150 000		
Développer la compétitivité des entreprises pour assurer le développement durable de l'emploi	30 580 000	30 180 000	16 358 000	16 785 600	46 938 000	46 965 600		
Favoriser le développement durable de l'agriculture et de la production alimentaire	14 050 000	14 150 000	9 320 000	5 370 000	23 370 000	19 520 000		
Valoriser les atouts maritimes de la Bretagne et favoriser le développement durable des activités liées à la mer	70 538 400	84 387 900	5 623 500	5 754 900	76 161 900	90 142 800		
III - Pour une formation permettant à chacun de construire son propre parcours vers la compétence et l'err	161 149 000	206 845 000	362 596 800	325 599 200	523 745 800	532 444 200		
Assurer la relation formation emploi		65 000	5 330 300	3 919 600	5 330 300	3 984 600		
Promouvoir les initiatives lycéennes pour et par les jeunes et améliorer la vie lycéenne	100 000	100 000	6 440 000	7 275 000	6 540 000	7 375 000		
Améliorer le cadre bâti des lycées	106 523 000	166 220 000	4 391 000	4 543 000	110 914 000	170 763 000		
Améliorer les équipements des lycées	18 105 000	20 365 000	1 600 000	1 950 000	19 205 000	22 315 000		
Améliorer le fonctionnement des lycées			68 789 000	70 896 000	68 789 000	70 896 000		
Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	12 640 000	11 600 000	10 895 000	10 895 000	23 535 000	22 495 000		
Favoriser l'apprentissage	22 900 000	7 670 000	69 800 000	14 200 000	92 200 000	21 870 000		
Assurer les formations sanitaires et sociales	131 000	65 000	53 950 000	54 794 000	54 081 000	54 859 000		
Développer et améliorer l'offre de formation pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux			134 721 500	150 071 600	134 721 500	150 071 600		
Développer les langues de Bretagne	750 000	760 000	6 680 000	7 055 000	7 430 000	7 815 000		
IV - Pour une Bretagne de toutes les mobilités	93 138 200	91 293 600	259 182 000	272 031 200	352 320 200	363 324 800		
V - Pour une région engagée dans la transition écologique	7 160 000	8 345 000	9 771 000	11 057 200	16 931 000	19 402 200		
VI - Pour le rayonnement de la Bretagne et la vitalité culturelle bretonne	26 525 000	25 320 000	39 443 900	39 544 900	65 968 900	64 864 900		
Fonds de gestion des crédits européens	29 000 000	29 000 000	7 255 000	5 170 000	36 255 000	34 170 000		
Autres dépenses	78 334 900	90 985 900	243 476 000	241 784 000	321 810 900	332 769 900		
TOTAL GENERAL	567 650 000	655 310 500	982 422 000	950 515 500	1 550 077 000	1 605 826 000		